

Si vous n'arrivez pas à visualiser ce message, [cliquez ici](#) pour visualiser la version en ligne



Une recrudescence des cas de rougeole touche actuellement le Centre-Val de Loire. Pour la stopper, un seul moyen : **la vaccination**.

Qui est concerné ?

En situation épidémique, l'Agence régionale de santé incite fortement la population à vérifier son statut vaccinal. Vous êtes protégé si vous avez déjà eu la rougeole ou les 2 doses du vaccin ROR - rougeole-oreillons-rubéole (Priorix ou MMR VaxPro).

- Si vous n'êtes pas vacciné et n'avez pas eu la rougeole,
- Si vous n'avez reçu qu'1 seule dose du vaccin,
- Si vous ne savez pas ou avez un doute (carnet de santé perdu, pas de souvenir...),

Consultez votre médecin qui pourra vous vacciner !

Le vaccin ROR est efficace à plus de 95 %. C'est un vaccin fiable et sûr. Il faut savoir que **certaines personnes fragiles ne peuvent pas se faire vacciner** (nourrissons, immunodépression, femmes enceintes). Pour les protéger, un seul moyen : ne pas leur transmettre la maladie en se protégeant soi-même.

Se vacciner est un acte citoyen ! Se protéger, c'est protéger les autres.

Participez au relais d'information

Nous comptons sur vous pour relayer le plus largement ces messages (affichage public, site Internet, auprès des structures de la petite enfance...)

[Cliquez ici pour retrouver les supports d'information à diffuser : affiche, pied de mail \(signature\)...](#)

Relayez également l'information diffusée sur le compte Twitter de l'ARS Centre-Val de Loire @ARS_CVDL



Quels risques ?

La rougeole est une maladie à prendre au sérieux, notamment chez les nourrissons et les adultes. Elle peut entraîner **des complications neurologiques ou respiratoires pouvant avoir des conséquences très graves**.

Il y a un risque d'accouchement prématuré chez la femme enceinte non immunisée.

Pourquoi une recrudescence ?

La rougeole est très contagieuse : une personne atteinte peut en infecter jusqu'à 20 autres non protégées (à titre d'exemple, pour la grippe, une personne atteinte peut en infecter jusqu'à 3).

Au 22 février 2018, 26 cas ont été recensés dans notre région. (En France, 387 cas de rougeole entre le 1er novembre 2017 et le 13 février 2018).

Or, la couverture vaccinale de la rougeole en Centre-Val de Loire est insuffisante pour faire barrière au virus. Elle varie entre 73 et 78 % quand l'Organisation mondiale de la santé (OMS) préconise 95 % pour éradiquer la maladie.

Comment reconnaître une rougeole ?

3 signes doivent alerter :

- la température (fièvre supérieure à 38,5°C),
- la toux, le nez qui coule, des yeux rouges et larmoyants,
- puis, l'apparition de boutons ou plaques rouges (d'abord sur la tête et le visage puis sur le reste du corps) et de lésions dans la bouche.

Ces 3 signes ne sont pas toujours présents. En cas de doute, portez un masque pour éviter de transmettre le virus !

Si vous pensez avoir la rougeole, contactez rapidement votre médecin. **Évitez de vous déplacer**, particulièrement dans les lieux publics, ou **portez un masque lors de vos déplacements** pour éviter de contaminer les personnes autour de vous.

Que faire en cas de contact avec une personne qui a la rougeole ?

Si vous avez été en contact avec une personne qui a la rougeole et que vous ne l'avez pas déjà eue ou que vous n'êtes pas correctement vacciné, quel que soit le délai, **contactez rapidement votre médecin**.

Pour en savoir plus, consultez :

- [le site Internet de l'ARS Centre-Val de Loire](#)
- [le site Internet Vaccination info service](#)



Vous ne souhaitez plus recevoir ces informations en prévention ou la newsletter de l'ARS Centre-Val de Loire ? [Désabonnez vous.](#)